

# Déclaration citoyenne d'état d'urgence environnemental et social

## A toutes les citoyennes et tous les citoyens de Belgique,

**Considérant** que la communauté scientifique internationale nous alerte depuis 50 ans sur le fait que le mode de vie de nos sociétés industrialisées –et en particulier notre mode de vie en Belgique– dérègle notre climat, détruit nos écosystèmes, érode nos terres arables, surexploite nos ressources naturelles, extermine les espèces vivantes, pollue l'air, l'eau et les sols partout dans le monde.

**Considérant** que nous devons d'urgence réduire l'empreinte environnementale de nos modes de vie pour qu'elle s'intègre durablement dans les limites de fonctionnement de la biosphère, si nous voulons éviter de graves perturbations du fonctionnement de nos sociétés.<sup>1</sup>

**Considérant** que, sans changement urgent de ce mode de vie, des effondrements irréversibles menacent déjà des millions d'existences humaines –et en particulier la continuité de nos services publics, notre santé et notre bien-être en Belgique–.<sup>2</sup>

**Considérant** que, selon les travaux scientifiques les plus récents, nous avons jusqu'à 2020 pour faire plafonner puis faire diminuer la courbe des émissions de gaz à effet de serre et qu'il faudra ensuite presque doubler les efforts prévus d'ici à 2030, et atteindre zéro émissions nettes en 2050.<sup>3</sup>

**Considérant** que la Belgique a adopté des lois et signé des traités européens et internationaux visant au respect des droits environnementaux et sociaux des générations présentes et futures –et en particulier l'Accord de Paris sur le climat–.

**Considérant** que l'article 7bis de notre Constitution indique que « *Dans l'exercice de leurs compétences respectives, l'État fédéral, les communautés et les régions poursuivent les objectifs d'un développement durable, dans ses dimensions sociale, économique et environnementale, en tenant compte de la solidarité entre les générations.* »

**Considérant** que, face à notre Constitution et à nos engagements nationaux, européens et internationaux, et face à l'urgence d'agir exprimée par la communauté scientifique belge et internationale depuis 50 ans, nos concitoyen-ne-s et nos institutions ont jusqu'ici échoué collectivement à modifier effectivement, suffisamment et à temps nos modes de vie.

**Considérant** qu'après plus de 6 mois de mobilisation intense de centaines de milliers d'entre nous, appuyés par une grande partie de nos concitoyen-ne-s, certains de nos élu-e-s portent la lourde responsabilité d'avoir enfreint notre Constitution, nos lois belges, nos traités européens et internationaux –et en particulier l'Accord de Paris–, en formant une majorité de blocage pour empêcher la modification de cette Constitution, l'adoption d'une loi spéciale climat, et la mise en œuvre d'une politique fédérale et régionale réduisant effectivement, suffisamment et à temps notre empreinte environnementale et nos émissions de gaz à effet de serre.

**Considérant** que, vu notre empreinte environnementale et nos émissions de gaz à effet de serre, insoutenables et largement au-dessus de la moyenne mondiale pour la majorité d'entre nous, et singulièrement pour les Belges les plus riches, nous, citoyen-ne-s, sommes particulièrement responsables, avec les institutions que nous choisissons et avec les citoyen-ne-s des autres pays développés, d'effectuer collectivement ce changement urgent de nos modes de vie, afin de respecter la justice la plus élémentaire envers les générations présentes et futures.

---

<sup>1</sup> <https://www.nature.com/articles/461472a>

<sup>2</sup> <https://academic.oup.com/bioscience/article/67/12/1026/4605229>

<sup>3</sup> <https://www.nature.com/news/three-years-to-safeguard-our-climate-1.22201>

# **Au nom de notre Constitution, de nos lois, de nos traités, des droits fondamentaux des générations présentes et futures, nous, citoyen-ne-s de Belgique, adoptons la déclaration suivante :**

## *I. Déclaration de l'état d'urgence environnemental et social*

Forts des cris d'alarme de la communauté scientifique belge et internationale depuis 50 ans, **nous déclarons l'état d'urgence environnemental et social en Belgique.**

## *II. Dénonciation de l'inertie collective*

Forts de notre engagement civique, **nous dénonçons avec la plus grande force morale l'inertie criminelle des citoyen-ne-s et des élu-e-s irresponsables qui empêchent la Belgique de répondre effectivement, suffisamment et à temps à l'urgence environnementale et sociale.**

## *III. Déclaration de l'état d'urgence sociétal et de la mobilisation générale des citoyen-ne-s*

Forts de la volonté exprimée par une part importante de la population belge de relever immédiatement l'ambition environnementale et sociale de la Belgique, **nous déclarons l'état d'urgence sociétal et la mobilisation générale des citoyen-ne-s, en les appelant à :**

- **rejoindre massivement le mouvement pour le climat et l'environnement, en participant aux marches, événements, pétitions, actions organisées par les différentes associations et initiatives citoyennes ;**
- **changer immédiatement de mode de vie et s'engager dans des milliers d'initiatives de transition citoyenne partout dans le pays avec courage, audace et entraide ;**
- **se saisir de leur droit de vote lors des prochaines élections pour démettre la majorité d'élus irresponsables et la remplacer par une nouvelle majorité appelée à mener un changement immédiat et structurel des modes de vie ;**
- **Signer et remettre massivement cette déclaration à nos représentants politiques communaux, régionaux, communautaires, fédéraux et européens, et l'afficher à la fenêtre de leur domicile.**

## *IV. Appel à déclarer l'Etat d'urgence environnementale et sociale et la mobilisation générale des pouvoirs publics*

Forts de l'engagement de jeunes, d'âinés, d'étudiants, de scientifiques, d'associations, de collectifs citoyens, de fonctionnaires, de travailleurs, de syndicats et d'entreprises de toutes les composantes de la société civile, **nous exigeons que le Premier-Ministre, les Ministres-Présidents et leurs gouvernements et les parlements de toutes les entités fédérées de Belgique respectent la Constitution, les lois et les traités, en déclarant conjointement l'Etat d'urgence environnementale et sociale et la mobilisation générale des pouvoirs publics pour organiser avec les citoyen-ne-s un changement immédiat et structurel des modes de vie vers une Belgique soutenable et résiliente.**

## *V. Appel à la désobéissance civile non violente des citoyen-ne-s, des scientifiques et des fonctionnaires*

Sans attendre l'action de nos institutions, et forts de notre engagement civique, **nous appelons nos concitoyen-ne-s, les scientifiques et les fonctionnaires à revendiquer immédiatement leur droit légitime à la désobéissance civile non violente, en refusant d'obtempérer aux injonctions politiques qui bafouent structurellement notre Constitution, nos lois, nos traités, l'Accord de Paris sur le climat, nos droits fondamentaux et celui des générations futures.**